

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 1/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

TECHNOLOGIE

1. En vous aidant du plan d'immeuble donné en annexes 1, 2 et 3, situer les parties communes que vous placerez face aux numéros ci-dessous :

1-

2-

3-

4-

2. Vous êtes gardien dans un immeuble, le syndic vous demande d'inventorier les dégradations observées sur les différents équipements et sur le revêtement du hall d'entrée qui est en thermoplastique.

2.1 Citer ces dégradations.

2.2 Classer ces dégradations.

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 2/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	Durée : 2 h 00	
Spécialité : Gardien d'immeubles	Coef. : 4	
Epreuve : EP2 Technologie		

3. Pour remédier aux problèmes d'usures dues aux passages fréquents, vous décidez de mettre en œuvre une technique spécifique d'entretien dans un hall d'entrée : méthode Spray.

3.1 Indiquer le double objectif de cet entretien.

-

-

3.2 Lister le matériel, les accessoires et le ou les produits indispensables à sa mise en œuvre.

4. Donner la définition d'un accident du travail.

4.1 Décrire la posture utilisée pour soulever une charge posée au sol.

4.2 Enoncer les accidents possibles et leurs conséquences dans le cas d'une mauvaise posture.

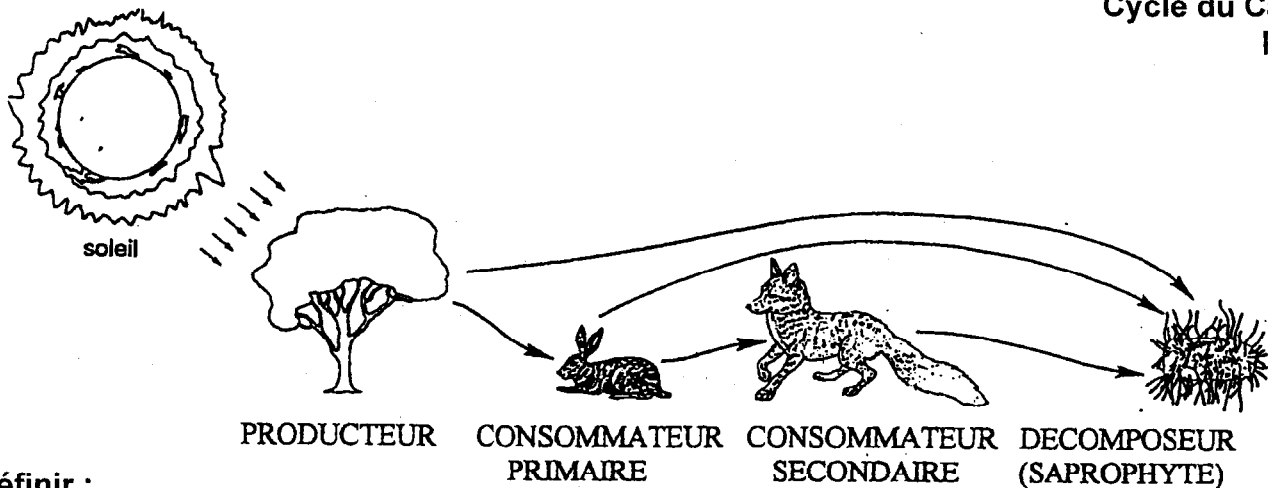
Session 2001	Code : 50-34402	Page : 3/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

5. Il n'y a plus de lumière dans la cage d'escalier de l'immeuble. Dégager les différentes étapes de votre intervention.

Situer le niveau de maintenance de votre intervention en cochant la réponse juste.

Maintenance de 1^{er} niveau

Maintenance de 2^{ème} niveau

BIOLOGIE APPLIQUEE**1.1. Organisation du monde du vivant.****Cycle du Carbone
Pierron**

Définir :

- Prédateur :

- Saprophyte :

1.2. Pouvoir pathogène des micro-organismes.**1.2.1. Définir le pouvoir pathogène.****1.2.2. Associer les définitions ci-dessous aux termes correspondants.**Bactéries provoquant des infections
chez la plupart des personnes Bactéries pathogènes
opportunistesBactéries provoquant des infections
chez les personnes affaiblies Bactéries pathogènes
spécifiques

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 5/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

1.2.3. Préciser le principe de la vaccination et de la sérothérapie.

1.2.4. Mettre en évidence les indications ainsi que les différences des vaccins et des sérums en cochant la réponse juste dans le tableau ci-dessous.

	VACCINS	SERUMS
- Immunité durable		
- Action curative		
- Prévention des maladies		
- Immunité passagère		

1.2.5. Donner un exemple de maladie infectieuse véhiculée par les déchets, la terre ou l'eau.

1.3. Ecologie appliquée.

Classer dans le tableau ci-dessous, les pollutions suivantes :

sable en suspension dans l'eau – mercure – pesticide – bacille botulinique – engrais (nitrate) – virus de l'hépatite A – éléments radioactifs – amibes dysentériques –

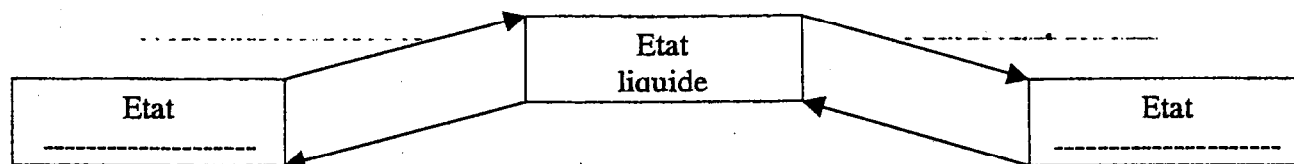
POLLUTIONS PHYSIQUES	POLLUTIONS CHIMIQUES	POLLUTIONS BIOLOGIQUES

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 6/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

CHIMIE APPLIQUEE

2.1. Structure de l'eau.

Préciser les deux états de l'eau et nommer le passage d'un état à un autre.



2.2. Propriété physique de l'eau.

<p style="text-align: center;">Goutte d'eau</p>	<p>Nommer la force qui donne cette forme à la goutte d'eau.</p>
---	---

2.3. L'eau solvant.

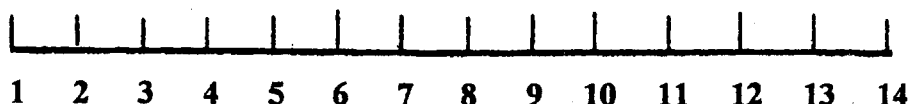
2.3.1. Décrire l'action d'un détergent.

<p>Détergent</p> <p style="text-align: center;">pouvoir émulsifiant</p>	
---	--

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 7/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		


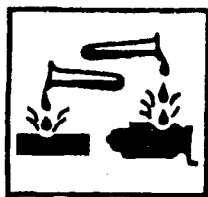
2.3.2. Le pH d'une solution aqueuse. Situer sur l'échelle ci-dessous :

- Une base forte –A-
- Une base faible –B-
- De l'eau (pH neutre) –C-
- Un acide fort –D-
- Un acide faible –E-



2.4. Composés à risques.

Identifier la substance chimique dangereuse dans les deux produits ci-dessous et indiquer les risques relatifs à cette substance.

ETIQUETTES	IDENTIFIER LA SUBSTANCE CHIMIQUE	INDIQUER LES RISQUES
 <p>NOM ET ADRESSE DU FABRICANT OU DU DISTRIBUTEUR OU DE L'IMPORTATEUR</p> <p>ACÉTATE D'ÉTHYLE</p> <p>F — Facilement inflammable</p> <p>TRÈS INFLAMMABLE</p> <p>Conserver à l'écart de toute source d'ignition — Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.</p>		
 <p>NOM ET ADRESSE DU FABRICANT OU DU DISTRIBUTEUR OU DE L'IMPORTATEUR</p> <p>ACIDE CHLORHYDRIQUE</p> <p>Stocker hors de portée des enfants Éviter l'inhalation des vapeurs Éviter tout contact avec la peau et les yeux Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers</p>		

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 8/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Vous assistez, en qualité de gardien d'immeuble, à une réunion de colocataires. Le problème du bruit et de ses nuisances est évoqué : sonorité des appartements et des parties communes, bruit provenant du local chaufferie...

- 1. Indiquer 3 solutions techniques participant au confort acoustique ainsi que 3 règles de vie individuelle prenant en compte le respect d'autrui.**

Vous êtes gardien d'un ensemble d'immeubles à caractère social. Un jeune couple de visiteurs vous demande si un logement est libre et quelles sont les conditions à remplir pour y avoir droit.

- 2. Indiquer 3 conditions d'attribution d'un logement social.**

Madame X. vous confie ses inquiétudes au sujet de ses voisins de palier. Elle les soupçonne de mauvais traitements envers leur jeune garçon de 6 ans.

- 3.1. Enoncer 4 critères de maltraitance.**

- 3.2. Indiquer 3 services destinataires du signalement des sévices.**

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 9/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

ECONOMIE-DROIT

Partie droit :

Analyser le contrat de travail ci-joint en complétant le tableau ci dessous :

Définition du contrat de travail.		
Parties au contrat.		
Obligations des parties.		
Différents points envisagés dans le contrat.		
	Formule A	Formule B
Forme du contrat.		
Une période d'essai est-elle prévue ?		

Session 2001	Code : 50-34402	Page : 10/14
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 2 h 00
Spécialité : Gardien d'immeubles		Coef. : 4
Epreuve : EP2 Technologie		

Partie Economie :

Monsieur Durand est comptable dans une imprimerie. Il perçoit un salaire mensuel de 10 121 F. Madame Durand possède un cabinet de kinésithérapeute. Elle perçoit des honoraires : 150 F à chaque consultation.

Ils ont trois enfants et à ce titre perçoivent les allocations familiales pour un montant de 1 539 F par mois. Monsieur et Madame Durand ont un compte épargne logement qui leur rapporte 1 390 F d'intérêts pour l'année.

Ils possèdent également un studio qu'ils louent 3 000 F par mois.

Classer dans le tableau ci-dessous les différents types de revenus de la famille Durand.

Revenus directs			Revenus indirects
du travail	de la propriété	mixtes (travail + propriété)	de transfert

Indiquer l'origine des revenus indirects.

SOCIÉTÉ GALT
 28 Bd GEORGES
 13000 MARSEILLE
 Téléphone : 04 91 60 7080

CONTRAT DE TRAVAIL

Conditions Générales valables quelle que soit la Formule A ou B

Madelmeissell, LEBOND

Nous vous informons que votre candidature a été retenue et vous proposons un emploi dans nos Etablissements de ALDES ELITE aux conditions définies à la formule particulière A qui figurent ci-contre.

Alin d'éviter tout conflit ultérieur, nous vous demandons de lire ATTENTIVEMENT ces textes. Nos services restent à votre disposition pour toutes précisions que vous jugerez nécessaires.

LIEU DE TRAVAIL. — Par Etablissement, nous entendons tant notre Magasin Centre Ville que nos Dépôts extérieurs. L'activité de l'un ne pouvant être dissociée de l'autre, vous pourrez être appelé à exercer votre fonction à l'un quelconque de ces lieux de travail, sous réserve d'une prévenance fixée à 1 mois, sans que le contrat soit rompu par nous.

HORAIRE DE TRAVAIL. — Votre horaire de travail vous sera indiqué durant la période de formation. Vous serez informé(s) de toute modification ultérieure éventuelle de votre horaire qui pourrait être décidée en fonction des besoins du service. Il est convenu, en particulier, que les heures de début et de fin de travail seraient susceptibles de variations.

PÉRIODE D'ESSAI. — Le présent contrat n'est considéré comme définitivement conclu qu'à la fin de la période d'essai qui est fixée à 1 mois (24 jours ouvrables).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONVENTION COLLECTIVE. — Pendant toute la durée du présent contrat vous serez soumis(e) à la discipline générale de nos Etablissements et au Règlement Intérieur dont un exemplaire est affiché en nos locaux, et dont vous reconnaîtrez avoir pris connaissance. Vous bénéficierez également des dispositions de la Convention Collective de la Convention Collective sous réserve de l'article 7 lorsque celui-ci sera applicable.

AVANTAGES EN NATURE. — Pour le personnel de Restaurant, l'un des arrêts quotidiens de travail est consacré au repas. Celui-ci est fourni gratuitement et constitue un avantage en nature décompté selon les réglementations en vigueur.

Signature de l'Employé(e)
 précédée de la mention
 • Lu et Approuvé •

Lu et approuvé
Lebond

Fait à Marseille en 2 exemplaires
 Le 14 Mars 2004
 LA DIRECTION.

[Signature]

CONTRAT DE TRAVAIL - Conditions particulières s'attachant à chacune des formules de Contrat

Formule A - Durée Indéterminée
 Temps Complet

S'adresse à M. LEBOND
 FONCTION, QUALIFICATION Employé de magasin
 Cat. 3
 DATE D'ENTRÉE EN FONCTION 14 Mars 2004 à compter de

DURÉE DU TRAVAIL (Voir Conditions Générales).
 Votre horaire vous amènera à une durée hebdomadaire de travail de _____ heures (80 heures par mois réparties sur 5 jours par semaine).

APPOINTEMENTS BRUTS
 Salaire de base: Cat. 3 _____,00 h/ 5200 F

Signature de l'Employé(e)
 précédée de la mention
 • Lu et Approuvé •

Lu et approuvé
Lebond

Date 14 Mars 2004
 LA DIRECTION.

[Signature]

Formule B - Durée Déterminée
 Temps Complet

S'adresse à M. _____
 FONCTION, QUALIFICATION _____
 Cat. _____
 DURÉE DU CONTRAT du _____ (inclus) au _____

Comme tout Contrat temporaire, ce Contrat prendra fin le _____ sans pour autant donner droit ni à préavis, ni à indemnité.

MOTIF DU CONTRAT (1)

1. Remplacement de personnel en congés payés.
2. Période exceptionnelle de grosse activité.
3. Remplacement de M. _____ momentanément absent.

DURÉE DU TRAVAIL (Voir Conditions Générales).
 Votre horaire vous amènera à une durée hebdomadaire de heures de _____ heures par mois réparties sur 5 jours par semaine.

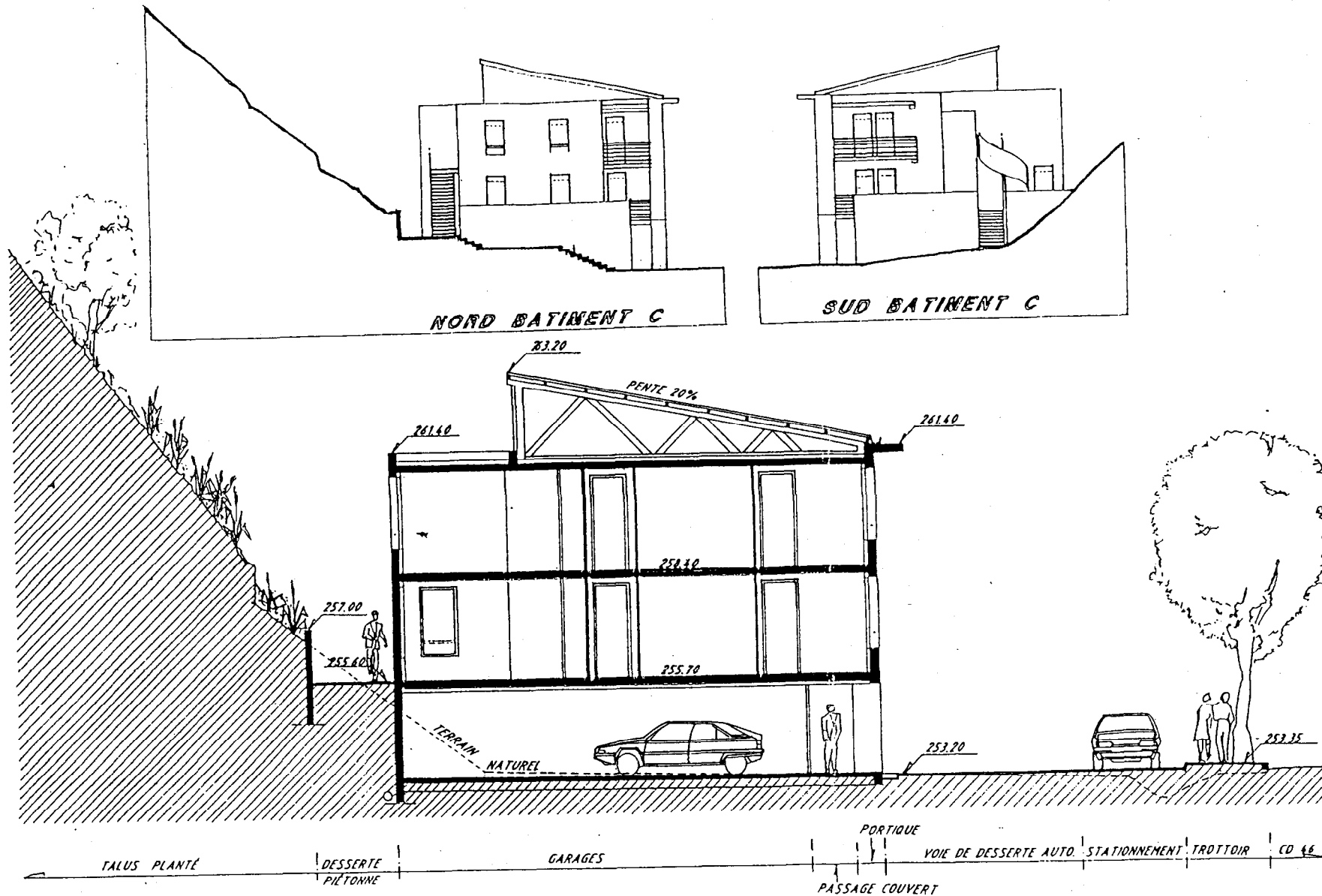
APPOINTEMENTS BRUTS
 Salaire de base: Cat. _____,00 h/ _____ F

Signature de l'Employé(e)
 précédée de la mention
 • Lu et Approuvé •

Date _____
 LA DIRECTION.

(1) Rayer les mentions inutiles

Le chef du travail
Buhard Karvile



COUPE N° 4 SUR BATIMENT C

